

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No: R-3961-2016

(R-3888-2014)

HYDRO-QUÉBEC, dans ses activités de
production

Demanderesse

AVIS DE SUBSTITUTION D'AVOCATS

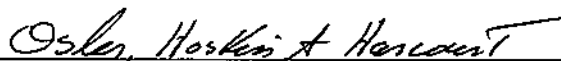
À : CELLUCCI FRÉCHETTE
a/s Me Stéphanie Assouline
75 boulevard René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal, Québec H2Z 1A4
Anciens avocats de la demanderesse

À : RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PRENEZ AVIS que la firme d'avocats Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l. est substituée à la firme d'avocats Cellucci Fréchette, à titre d'avocats de la demanderesse Hydro-Québec, dans ses activités de production d'électricité, en la présente instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 23 février 2016



OSLER, HOSKIN & HARCOURT, S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Nouveaux avocats de la demanderesse,
Hydro-Québec

No : R-3961-2016
(R-3888-2014)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

HYDRO-QUÉBEC, dans ses activités de production

Demanderesse

AVIS DE SUBSTITUTION D'AVOCATS

ORIGINAL

BO 0323

N/d : 1171714

Me Sylvain Lussier
Me Alexandre Fallon

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) Canada H3B 4W5

Tél. : 514.904.8100 Téléc. : 514.904.8101

Notification par courriel : notificationosler@osler.com
afallon@osler.com